



# L'éducation est une priorité !

jeudi 16 mars 2017, par [Bariaud](#)

## ACTUALITÉ

### L'ÉDUCATION EST UNE PRIORITÉ !

Les lycées relevant ou devant relever de l'Éducation prioritaire se mobilisent depuis plus de six mois via le collectif « Touche pas à ma ZEP » qui regroupait fin janvier 115 établissements. La CGT Educ'action, SUD-Education et certaines sections de la FSU soutiennent ces actions.

Le mouvement se poursuit avec des mobilisations fortes en région parisienne et à Marseille.

S'il n'y a pas de généralisation à proprement parler dans d'autres académies, des établissements d'Orléans-Tours, Amiens, Lille, Lyon, Toulouse, Montpellier par exemple, ont participé à tout ou partie des journées de grève.

Cette lutte est exemplaire par sa durée comme par son organisation démocratique en assemblées générales d'établissement.

Elle l'est également car elle revendique avant tout des moyens au service des élèves les plus fragiles et défend l'idée d'une École émancipatrice en donnant plus à celles et ceux qui ont moins...

Pourtant, c'est par le mépris qu'a choisi de répondre le ministre aux personnels mobilisés. Mépris quand elle se lance dans une forme de chantage électoral en annonçant que les lycées seraient classés après les élections présidentielles si l'actuelle majorité était reconduite.

En effet, les lycées sont restés à l'écart de la « grande réforme de l'Éducation prioritaire » de novembre 2014. Malgré de nombreuses demandes d'éclaircissement, le ministère avait toujours entretenu le flou sur leur situation.

Un courrier de la ministre, daté du 27 avril 2016, semblait apporter une clarification : « la réforme de l'éducation prioritaire est axée sur la scolarité obligatoire, c'est à dire l'école et le collège ».

Ce qui, à l'époque, confirmait la sortie des lycées de l'Éducation prioritaire.

Ce n'est pas acceptable, les difficultés sociales et scolaires ne s'arrêtent pas à la sortie du collège ! Bien au contraire, les lycées professionnels les concentrent les souvent.

Mépris encore, quand elle en déduit que la mobilisation des personnels s'adresse à l'opposition et que les personnels lui font confiance pour la mise en place des établissements classés en Éducation prioritaire.

Mépris enfin, quand le ministre refuse de recevoir une délégation de grévistes, alors que la manifestation nationale de jeudi 10 janvier a été une réussite, et qu'une cinquantaine de représentants de lycées mobilisés de Marseille mais aussi d'autres académies, souhaitent lui présenter leurs revendications.

Cette attitude est une nouvelle preuve du dédain avec lequel le cabinet réagit à toute contestation.

Les journées de mobilisation ont déjà permis d'attacher des contestations au ministère mais les revendications des personnels ne sont toujours pas entendues :

- le classement immédiat en Éducation prioritaire des lycées anciennement classés,

- l'établissement d'une liste élargie sur des critères sociaux transparents et partagés,



une diminution réglementaire effective des effectifs par classe par l'attribution de moyens à la hauteur des difficultés des élèves issus des classes populaires...

C'est pourquoi, la promesse de 450 postes et l'extension des classes de découverte sont largement insuffisantes : aucun dispositif ne garantit durablement ces moyens, la liste des établissements en ZEP est devenue une simple liste des établissements « les plus fragiles » et rien ne précise les conditions d'attribution des postes.

LA FERC-CGT exige que le gouvernement accède aux revendications légitimes des personnels.

On ne peut, comme le fait le ministre, clamer son attachement à l'Éducation prioritaire sans prendre ses responsabilités : le classement immédiat des ex-lycées ZEP et l'ouverture rapide de négociations sur une nouvelle carte de l'Éducation prioritaire reposent sur des critères transparents dans le cadre d'un dispositif ambitieux.

Les lycées relevant ou devant relever de l'Éducation prioritaire se mobilisent depuis plus de six mois via le collectif « Touche pas à ma ZEP » qui regroupait fin janvier 115 établissements. La CGT Educ'action, SUD-Education et certaines sections de la FSU soutiennent ces actions.

Le mouvement se poursuit avec des mobilisations fortes en région parisienne et à Marseille.

S'il n'y a pas de généralisation à proprement parler dans d'autres académies, des établissements d'Orléans-Tours, Amiens, Lille, Lyon, Toulouse, Montpellier par exemple, ont participé à tout ou partie des journées de grève.

Cette lutte est exemplaire par sa durée comme par son organisation démocratique en assemblées générales d'établissement.

Elle l'est également car elle revendique avant tout des moyens au service des élèves les plus fragiles et défend l'idée d'une École émancipatrice en donnant plus à celles et ceux qui ont moins...

Pourtant, c'est par le mépris qu'a choisi de répondre le ministre aux personnels mobilisés. Mépris quand elle se lance dans une forme de chantage électoral en annonçant que les lycées seraient classés après les élections présidentielles si l'actuelle majorité était reconduite.

En effet, les lycées sont restés à l'écart de la « grande réforme de l'Éducation prioritaire » de novembre 2014. Malgré de nombreuses demandes d'éclaircissement, le ministère avait toujours entretenu le flou sur

leur situation.

Un courrier de la ministre, daté du 27 avril 2016, semblait apporter une clarification : « la refonte de l'éducation prioritaire est axée sur la scolarité obligatoire, c'est à dire l'école et le collège ».

Ce qui, à l'époque, confirmait la sortie des lycées de l'Éducation prioritaire.

Ce n'est pas acceptable, les difficultés sociales et scolaires ne s'arrêtent pas à la sortie du collège ! Bien au contraire, les lycées professionnels les concentrent très souvent.

Mépris encore, quand elle en déduit que la mobilisation des personnels s'adresse à l'opposition et que les personnels lui font confiance pour la mise en place des établissements classés en Éducation prioritaire.

Mépris enfin, quand le ministère refuse de recevoir une délégation de grévistes, alors que la manifestation nationale du jeudi 19 janvier a été une réussite, et qu'une cinquantaine de représentant.es de lycées mobilisés de Marseille mais aussi d'autres académies, souhaitaient lui présenter leurs revendications.

Cette attitude est une nouvelle preuve du dédain dont fait preuve ce gouvernement face à la colère réelle du monde enseignant.

Les journées de mobilisation ont déjà permis d'arracher des concessions au ministère mais les revendications des personnels ne sont toujours pas entendues :

- le classement immédiat en Éducation prioritaire des lycées anciennement classés,
- l'établissement d'une liste élargie sur des critères sociaux transparents et partagés,
- une diminution réglementaire drastique des effectifs par classe par l'attribution de moyens à la hauteur des difficultés des élèves issus des classes populaires...

C'est pourquoi, la promesse de 450 postes et l'extension des clauses de sauvegarde sont largement insuffisantes : aucun dispositif ne garantit durablement ces moyens, la liste des établissements ex-ZEP est devenue une simple liste des établissements « les plus fragiles » et rien ne précise les conditions d'attribution des postes.

LA FERC-CGT exige que le gouvernement accède aux revendications légitimes des personnels.

On ne peut, comme le fait la ministre, clamer son attachement à l'Éducation prioritaire sans prendre ses responsabilités : le classement immédiat des ex-lycées ZEP et l'ouverture rapide de négociations sur une nouvelle carte de l'Éducation prioritaire reposant sur des critères transparents dans le cadre d'un dispositif ambitieux.